

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'Île du Prince-Edouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT: un an\$1.00

Toutes communications, remarques, etc. doivent être adressées à F. J. BUOTE, Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 22 NOVEMBRE 1894

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église, mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien"

L'Abbé H. R. Casgrain.

LE WATCHMAN EN CONVULSIONS

Notre e. c. le Watchman a pris le mors aux dents parce que nous avons vu le cœur de réclamer ce qui nous appartient en demandant un français pour maître de poste à Tignish.

De là, que le Watchman et ceux qui nourrissent ses idées chimériques de s'imaginer qu'ils peuvent faire tout à leur guise sans respecter les opinions des autres, sachent que cette tactique est maintenant une chose du passé.

Les français de Tignish ont assez d'intelligence pour voir à leurs propres intérêts sans avoir recours aux subterfuges du Watchman; par conséquent le meilleur parti qu'il reste à notre fougueux confrère à prendre, c'est de se mêler de ses affaires.

La question en jeu ici à présent est purement locale, et le Watchman n'y a rien à faire. Par charité, nous voulons donner un petit avertissement au Watchman. Qu'il écrive encore un article comme celui qu'il a fait paraître la semaine dernière, et il achèvera de faire disparaître entièrement le flambeau conservateur de parmi nous.

Quant aux insinuations que lance le Watchman en vue de foudroyer l'IMPARTIAL, nous nous en moquons. Nous avons raison de savoir que les manigances du Watchman ne sont qu'autant de coups d'épée dans l'eau.

Encore un mot à l'illustre confrère et nous terminons. Nous avons bien ri de la simplicité du Watchman en lisant son barbouillage, mais un point en particulier qui nous porte à croire que l'échaffaudage n'était pas solide à l'étagé supérieur lorsqu'il a pris la plume, c'est lorsqu'il parle de l'irresponsabilité des personnes. Le Watchman! oser parler de l'irresponsabilité des autres! C'est à faire hausser les épaules

SON HONNEUR LE JUGE LANDRY. (De l'Évangéline.) Jeudi de la semaine dernière, les Acadiens de Kent ont offert un banquet à Son Honneur le Juge Landry de la Cour Suprême du Nouveau Brunswick et lui ont lu l'adresse suivante: A L'HONORABLE PIERRE A. LANDRY, Juge de la Cour Suprême du Nouveau Brunswick.

Honorable Monsieur, Il est d'usage immémorial, dans l'Empire Britannique et

Avec un raffinement de malice qui fait voir au grand jour ses dispositions haineuses, notre gaillard de confrère essaie à introduire le germe de désunion entre l'IMPARTIAL et ses compatriotes.

"L'IMPARTIAL ferait mieux de garder le silence dit-il pour l'amour de son peuple." On, pour satisfaire l'égoïsme du Watchman. Un peu plus loin il crie à gorge déployée: "En ce moment toutes les classes et toutes les nationalités sont à l'unisson en faveur des français sur une question plus importante que celle du bureau de poste de Tignish."

L'IMPARTIAL et les français en général n'oublieraient pas de sitôt la reconnaissance qu'ils doivent aux autres nationalités qui ont, avec une véritable sincérité, épousé leur cause, qui est juste dans la question à laquelle le Watchman fait allusion ici; mais aussi, ils savent apprécier à leur juste valeur ceux qui n'ont montré un semblant de zèle dans le "united demand" que lorsqu'ils ont reconnu le fait que le butin qu'ils soumettaient à l'appréciation publique n'était pas d'un tissu suffisant pour mériter l'approbation générale.

Quoique nous soyons en dehors des partis politiques, nous avons raison de croire, que ce que nous avons dit à propos du bureau de poste rencontre les vues du public en général.

De là, que le Watchman et ceux qui nourrissent ses idées chimériques de s'imaginer qu'ils peuvent faire tout à leur guise sans respecter les opinions des autres, sachent que cette tactique est maintenant une chose du passé.

Les français de Tignish ont assez d'intelligence pour voir à leurs propres intérêts sans avoir recours aux subterfuges du Watchman; par conséquent le meilleur parti qu'il reste à notre fougueux confrère à prendre, c'est de se mêler de ses affaires.

La question en jeu ici à présent est purement locale, et le Watchman n'y a rien à faire. Par charité, nous voulons donner un petit avertissement au Watchman. Qu'il écrive encore un article comme celui qu'il a fait paraître la semaine dernière, et il achèvera de faire disparaître entièrement le flambeau conservateur de parmi nous.

Quant aux insinuations que lance le Watchman en vue de foudroyer l'IMPARTIAL, nous nous en moquons. Nous avons raison de savoir que les manigances du Watchman ne sont qu'autant de coups d'épée dans l'eau.

Encore un mot à l'illustre confrère et nous terminons. Nous avons bien ri de la simplicité du Watchman en lisant son barbouillage, mais un point en particulier qui nous porte à croire que l'échaffaudage n'était pas solide à l'étagé supérieur lorsqu'il a pris la plume, c'est lorsqu'il parle de l'irresponsabilité des personnes. Le Watchman! oser parler de l'irresponsabilité des autres! C'est à faire hausser les épaules

SON HONNEUR LE JUGE LANDRY. (De l'Évangéline.) Jeudi de la semaine dernière, les Acadiens de Kent ont offert un banquet à Son Honneur le Juge Landry de la Cour Suprême du Nouveau Brunswick et lui ont lu l'adresse suivante: A L'HONORABLE PIERRE A. LANDRY, Juge de la Cour Suprême du Nouveau Brunswick.

Honorable Monsieur, Il est d'usage immémorial, dans l'Empire Britannique et

bres de la Magistrature, en tant que représentants du Souverain, et de l'Autorité judiciaire de l'Etat, et de leur souhaiter la bienvenue lorsque, pour la première fois, ils sont appelés à présider les cours formant partie de leur juridiction. Cet usage, excellent en soi, a été, dans toutes circonstances, religieusement observé dans cette province. Nous regrettons d'avoir à constater que les membres du grand jury aient omis de le remplir à l'occasion du premier circuit de Votre honneur dans notre comté.

Il nous semble qu'il y a pour nous, citoyens du comté de Kent, une double obligation de ne pas déroger, dans votre cas, à cet excellent usage — d'abord parce que Sa Majesté, en vous nommant juge de la Cour Suprême de notre province a su choisir un homme intègre, un citoyen honoré, et un juriconsulte éminent; et en second lieu par ce qu'il nous fait plaisir, et c'est pour nous un grand honneur qu'après nous avoir représentés au parlement fédéral, vous nous reveniez revêtu de la haute dignité de Juge de la Cour Suprême de notre province.

Quoiqu'il en puisse paraître, croyez que nous représentons ici le sentiment intime et universel des citoyens de ce comté en vous félicitant d'être arrivé, par la force de vos aptitudes et qualités, de votre haute intégrité à la première dignité judiciaire du Nouveau-Brunswick, et en vous souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

Puisse le ciel vous accorder de longues années pour l'honneur et l'avantage de la Magistrature. — Après une brillante carrière comme avocat, une carrière utile et intégrale comme politicien, vous nous promettez comme juge une carrière honorable et glorieuse. Voilà pour quoi nous sommes heureux de saluer et d'acclamer votre avènement à la Cour Suprême de notre province.

Cette adresse et ce banquet qui a eu lieu à Bouctouche avait pour but de faire amende honorable à son Honneur d'un oubli tout probablement volontaire, mais qui certainement, en se serait pas produit si le nouveau juge avait été Anglais, quitte à lui déclamer son éloge une fois de trop.

Dans Kent beaucoup de gens n'ont jamais voulu croire qu'un Acadien eut assez de sens pour monter en si haut lieu et qu'une petite place de juge de comté était le plus grand honneur qu'on put conférer à un Français. Ces bonnes gens, ces intelligences supérieures à leur point de vue, ces races coléastes, à l'instar des Chinois, devraient se bien têter le pouls et le cerveau avant d'en venir à ces indécidables monstruosités.

Dans la même note, la même ignoble partialité était rapportée d'un certain O'Gara, pas plus tard que la semaine dernière. La province de Québec lui signifie un mandat d'arrêt contre un malfaiteur—O'Gara est employé dans les très hautes sphères de la justice—mais on le lui mande en français avec traduction anglaise pourtant, et ce corruard, cet ignorant crasseux, laisse échapper l'homme sous prétexte qu'il ne comprend pas le français ou parce que le criminel était poursuivi par un juge français. O'Gara s'excuse lui-même de cette façon: Je ne sais pas le français.

Est-ce assez stupide à eux de faire des distinctions de races et de castes alors qu'ils sont les inférieurs. Quand nous nous mêlons à eux ils ne sauraient faire une distinction, mais parce qu'ils ne peuvent parler notre langue, ils nous insultent.

Le banquet de Bouctouche est une protestation bien avenue et l'adresse dans son ton de calme parfait n'en est que meilleur.

On doit bien se mettre en tête que le Juge Landry et les Acadiens n'ont pas reçu plus qu'ils ne méritaient.

Le "Review" de Richibouctou prétend que ce n'était pas le premier tour du juge et qu'il avait parcouru Kent en Juge de comté.

Où, mais, d'un autre côté, on fait remarquer que son titre avait changé, et que dans ces occasions c'est le titre nouveau qu'on applaudit et fête; l'homme est secondaire, pendant que le jury en a fait une question primaire.

Il paraît que le principal membre du jury aurait été trouver le juge et lui aurait expliqué comment et combien intentionnellement l'accident serait arrivé. Nous accepterions je suppose l'explication quelle qu'elle soit, mais nous regrettons qu'en semblable occurrence ces accidents ne manquent jamais.

Le banquet de Bouctouche est une protestation bien avenue et l'adresse dans son ton de calme parfait n'en est que meilleur.

On doit bien se mettre en tête que le Juge Landry et les Acadiens n'ont pas reçu plus qu'ils ne méritaient.

Le "Review" de Richibouctou prétend que ce n'était pas le premier tour du juge et qu'il avait parcouru Kent en Juge de comté.

Où, mais, d'un autre côté, on fait remarquer que son titre avait changé, et que dans ces occasions c'est le titre nouveau qu'on applaudit et fête; l'homme est secondaire, pendant que le jury en a fait une question primaire.

Il paraît que le principal membre du jury aurait été trouver le juge et lui aurait expliqué comment et combien intentionnellement l'accident serait arrivé. Nous accepterions je suppose l'explication quelle qu'elle soit, mais nous regrettons qu'en semblable occurrence ces accidents ne manquent jamais.

TERREAINS PUBLICS

Avis aux acheteurs des Terres Publiques dans le comté de Prince, et la partie Ouest du Comté de Queen's et le Comté de King's.

Le Commissaire des Terres Publiques, ou quelque autres officiers du Département se trouveront aux places ci-après mentionnées, pour y recevoir tous paiements dus sur l'achat des terres, et pour transiger toutes autres affaires ayant rapport au Département.

Une partie de Lundi et Mardi, les 12 et 13 novembre chez le capitaine Frank Gallant Tignish.

Mercredi et Jeudi, les 14 et 15 novembre, chez Mde. Wisner Alberton.

Vendredi et une partie de Samedi, les 16 et 17 de novembre chez Robert Ellis jr. O'Leary Station.

Lundi et une partie de Mardi, les 19 et 20 novembre chez Strang Hrrt, Coleman.

Une partie de Mardi et Mercredi les 20 et 21 novembre chez Alexander McArthur, Northam.

Jedi et une partie de Vendredi, les 22 et 23 novembre, chez Jacob Woodman, Wellington.

VISITEURS DISTINGUES AU COLLEGE St JOSEPH (Du Moniteur Acadien)

Mardi de cette semaine, le 13 courant, l'honorable M. Girouard, député des Deux Montagnes, et l'honorable M. LeBlanc, député de Laval et orateur de la chambre d'assemblée de Québec, descendaient au Collège Bridge à 7.30 p. m. afin de passer quelques heures au collège de Memramcook.

Jusqu'au dernier instant on avait attendu avec eux l'honorable J. A. Onimet, ministre des travaux publics à la chambre fédérale; mais une circonstance aussi imprévue qu'incontrôlable força M. Onimet à faire défection, sans retard, dans la direction de Yarmouth.

Quelques minutes avant la réception, des adresses de circonstance furent préparées et la salle fut décorée de tous ces drapeaux et insignes, comme aux grandes soirées publiques.

Les représentants des élèves pour les adresses de bienvenue furent MM. Ferdinand Robidoux et William Barry.

Ce dernier nous lut d'abord avec accent et conviction l'adresse en langue anglaise. Elle était heureusement conçue et aussi habilement rendue. Puis M. Robidoux, président de la Société St Jean Baptiste, nous prononça avec âme et d'une voix bien distincte l'adresse suivante que nos lecteurs nous permettront de publier en entier:

AUX HONORABLES MESSIEURS GIROUARD ET LEBLANC Honorables Messieurs, Vous n'ignorez pas que— jusqu'à ce dernier instant— nous attendions quelques-uns des honorables ministres d'Ottawa dont la visite nous avait été promise avec la votre lorsque vous reviendrez tout de la Nouvelle-Ecosse.

Les circonstances qui empêchent ce soir l'honorable Ministre des Travaux Publics ainsi que quelques autres de vos amis de s'arrêter un moment dans la vallée de Memramcook, nous ont laissé toute fois une belle consolation. C'est celle de recevoir dans les murs de cette institution l'honorable orateur de la chambre de Québec et l'honorable député des Deux Montagnes à la chambre fédérale.

A la nouvelle de votre arrivée, nous nous sommes demandé si vous n'étiez pas tous deux des descendants de ces déshérités qui dans la tourmente de 1755 sortirent de l'Acadie pour aller se fixer dans la province de Québec! Si c'était le cas— et vos noms nous le font croire — nous saluerions maintenant en vous plus que des hommes, de mérite et de haute influence, — nous accueillerions en votre personne des frères par l'origine et par le sang.

Dans l'institution que vous visitez vous voyez, Honorables Messieurs, la première maison de haute éducation qui ait été érigée dans ce pays en faveur des Acadiens. Vous avez en même temps, sous vos yeux, l'établissement religieux le plus prospère des provinces maritimes.

Notre Alma Mater a fourni et fournit encore aux deux chambres locales des représentants dont elle n'a jamais eu l'occasion de rongir jusqu'aujourd'hui: nous en sommes sûrs.

Ajoutons que notre collège joint aussi, Messieurs, d'un privilège rare parmi les institutions du Canada—celui d'avoir conservé à sa tête, comme guide, son même supérieur depuis la fondation de cet établissement, qui remonte au delà de trente ans.

Le Très Révérend Père Lefebvre, qui vous reçoit à bras ouverts, a jeté ici la semence de l'instruction et du bien.

Il a vu cette semence croître par la suite: il en a vu les fruits mûrir à l'honneur du sol qui les avait arrosés. Dans une circonstance comme celle qui nous groupe autour de vous, messieurs, son grand cœur, assurément, se réjouit de voir son œuvre honorée de votre sollicitude et de votre bienveillante visite. Aussi en sommes nous réjouis avec lui et vous souhaitons nous, à sa suite

une cordiale bienvenue. Nous garderons, Honorables Messieurs, un heureux souvenir de votre passage au milieu de nous: ce sera un des faits mémorables inscrits dans nos chroniques collégiales.

Maintenant, en retour de votre sympathique intérêt, nous jeunes élèves qui sommes politiquement désintéressés, nous vous demandons une faveur spéciale. C'est que— l'occasion s'en présentant— vous daigniez user, à titre de descendants acadiens, de votre puissance crédit pour accroître les avantages de l'institution de Memramcook dont les travaux et les succès ont été si utiles à l'Eglise et à l'Etat dans les provinces maritimes.

LES ELEVES DU COLLEGE St JOSEPH. Ce 13 novembre 1894.

L'hon. M. LeBlanc fut le premier à répondre. Il le fit en anglais et en français. Toutes ses observations furent marquées du cachet de la sagesse, de l'expérience et de cet esprit d'analyse qui comprend les besoins et les aspirations de la jeunesse. Avec un rare talent de persuasion, il recommanda au élèves l'amour du travail, l'exercice constant de la volonté dans le but de devenir surtout des citoyens éclairés, utiles à leur pays, des hommes d'élite, enfin, dans n'importe quelle position qui pourrait leur échoir en partage.

L'hon. M. Girouard fut ensuite appelé à prendre la parole. Sa réponse à l'accueil des élèves et de la faculté enseignante de la maison fut, à son tour, très bien sentie et fort goûtée de tous ceux qui l'entouraient. Il pria les élèves et tous ceux qui l'entendaient de croire que parmi toutes les oraisons, pour ainsi dire, qui lui avaient été faites ainsi qu'à ses compagnons de voyage aux provinces d'en bas pas une seule l'avait touché aussi profondément que la réception qui venait de lui être faite dans le premier phase de l'éducation française depuis la cession de l'Acadie—la terre de ses ancêtres.

Il n'avait pas traversé la vallée de Memramcook, quelques jours auparavant— surtout, il n'avait pas aperçu le collège sans sentir son cœur s'étreindre d'émotion et sans se promettre d'y faire une étape en revenant si les circonstances le lui permettaient en aucune manière. Le député des Deux Montagnes termina son excellent discours en demandant au Très Révd. P. Supérieur—et cela avec une remarquable finesse de forme—un congé en faveur des élèves: ce qui lui fut accordé du belle grâce!

Pendant le programme de réception, le corps de musique du collège a fait entendre deux des plus jolis morceaux de son répertoire.

Cheaper than ever. Winter is now getting near, farmers will want a little stock, we ask them to come and see our Tea, Sugar, Molasses, Oil, etc.

Remember we have the very best of pure cane Sugar in stock.

Our Boots, Shoes and Rubbers are all in and are marked at low water mark to suit purchasers.

Iron of every description, just what the farmers want.

Salt, Flour always on hand, and receiving weekly. We have the Beaver Brand, the best in the market.

We have our store replenished with goods suitable for farmers. Farmers if you want goods at reasonable prices—come to us— Cash paid for oats.

J. B. Poirier. Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, nous sommes maintenant installé dans notre nouvel établissement. Comme il n'y a encore qu'un petit nombre de nos abonnés qui ont répondu à l'appel que nous leur avons fait, nous prions ceux qui ne nous ont pas encore répondu de bien vouloir nous satisfaire sans délai. Nous avons besoin de tout ce qui nous est dû.